

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## Championnat de l'Hérault 2023



### **Article 1 :**

**Le Comité Départemental des Échecs de L'Hérault, en partenariat avec le club d'échecs de Lattes, organise au Foyer Rural de Maurin :**

#### **Le Championnat de l'Hérault les 7 et 8 octobre 2023**

Ce championnat est composé de 3 Opens de 6 rondes :

- l'Open A pour les joueurs classés de 1700 à 2399
- l'Open B pour les joueurs classés de 1400 à 1750
- l'Open C pour les joueurs classés inférieur à 1450

### **Article 2 :**

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE .

Les appariements se font au Système Suisse intégral :

forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre (selon la FIDE)

Seront appariés à la 1<sup>ère</sup> ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leurs licences et réglés leurs droits d'inscription.

Une ronde est déclarée terminée lorsque les appariements de la ronde suivante sont publiés.

Les appariements se feront au Système Suisse intégral en 6 rondes à l'aide du logiciel Papi en version 3.3.6.

### **Article 3 : Forfaits et Bye**

Toutes les parties commencent lorsque l'arbitre annonce le début de la ronde. Les pendules des retardataires sont démarrées par l'arbitre ou par l'adversaire.

A l'issue de la partie, le vainqueur ou le conducteur des Blancs en cas de nulle apporte les feuilles de partie signées à l'arbitre de son tournoi. Les résultats pourront être inscrits par les joueurs eux-mêmes grâce à l'application de prise de résultats développée par M. Pascal Aubry.

Le retard autorisé avant d'être déclaré perdant(e) par forfait est de 15 minutes par rapport à l'heure de début effectif de la ronde. L'arbitre peut éventuellement décider d'allonger ce délai pour prendre en compte des circonstances exceptionnelles.

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. De tels abandons seront signalés au Directeur Juridique de la DNA FFE pour les joueurs français et à la Fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Tout joueur pourra prendre un « BYE », c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un demi-point (0,5 point). Il devra absolument **prévenir l'arbitre de son tournoi AVANT la fin de la ronde précédente**. Chaque joueur est limité à 1 « Bye » maximum pendant le tournoi, et avec impossibilité de le faire dans les deux dernières rondes.

**Article 4 :**

**Cadence Fisher: 60mn+30s/coup**

## Article 5 : Horaires

### **Horaire de Jeu :**

- le **7 octobre 2023** : ronde 1 à 10h, ronde 2 à 13h, ronde 3 à 16h
- le **8 octobre 2023** : ronde 4 à 9h30, ronde 5 à 12h30, ronde 6 à 15h30

**Vérification des licences et clôture des inscriptions : le 7 octobre 2023 à 9h30**

**Clôture du Tournoi : le 8 octobre 2023 vers 18h**

## Article 6 :

### Droits d'inscriptions :

- 15€ (20 € à partir du 07/10/2023)
- 8 € (10 € à partir du 07/10/2023) pour les jeunes
- Gratuit pour les féminines licenciées dans l'Hérault (**offerte par le CNDS**)

## Article 7 : Classement

Le classement final sera établi au nombre de points, une victoire valant 1 point, une nulle ½ point et une défaite 0 point selon la grille de résultats.

Les ex-aequo seront départagés par :

1. Buchholz tronqué
2. Performance

Les titres de Champion et Championne de l'Hérault seront attribués (classement cumulé de l'Open A à l'Open C) :

- au 1<sup>er</sup> joueur Héraultais ⇒ **Champion de l'Hérault**
- à la 1<sup>ère</sup> féminine Héraultaise ⇒ **Championne de l'Hérault**

## Article 8 :

- exclusion après 2 forfaits
- avoir une attitude convenable
- analyse et blitz interdits dans la salle
- interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- signalement des abandons non justifiés à la Commission Nationale de Discipline de la F.F.E. pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- buvette installée loin de la salle de jeu

- toute dégradation entraînera une exclusion

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Le joueur est responsable de son score. Il doit vérifier que ses résultats dans les rondes déjà jouées ont été correctement enregistrés. Pour être prise en compte, une erreur à la ronde r doit être signalée immédiatement à l'arbitre, avant la publication des appariements de la ronde r + 2. Passé ce délai, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement individuel du joueur (LA art C-04-2 D-8).

**Article 8 :**

**Arbitre Principal : Fabrice TUR, Arbitre FIDE**

**Article 9 :**

Tous les participants s'engagent à respecter :

- ◆ Ce Règlement Intérieur
- ◆ La Charte du joueur d'Échecs affichée dans la salle de jeu.

**L'Arbitre Principal**

**TUR Fabrice**

**L'organisateur**

**Le CDJE34**

**TOUT JOUEUR ABSENT DE SON  
ÉCHIQUIER 15 MINUTES  
APRÈS LE LANCEMENT DE LA RONDE  
PAR L'ARBITRE  
PERDRA SA PARTIE PAR FORFAIT**